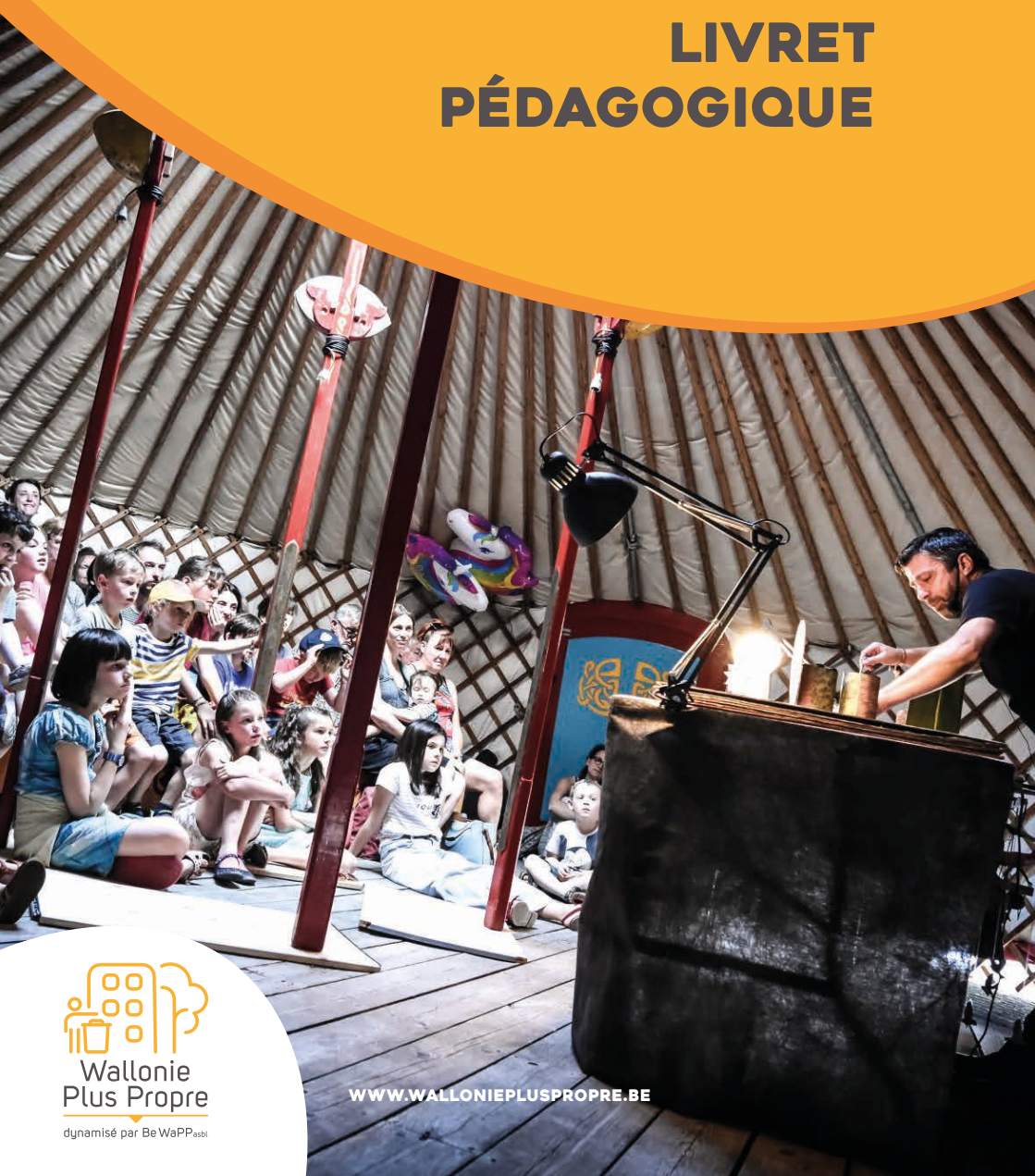


HOMO DETRITUS

**LIVRET
PÉDAGOGIQUE**



1. CADRE GÉNÉRAL

LA PROPRETÉ PUBLIQUE À L'ÉCOLE

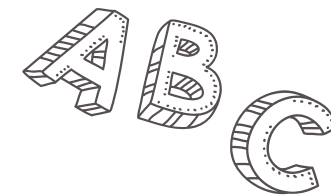
30.000 TONNES,

c'est la quantité de déchets sauvages retrouvée le long des routes ou dans la nature chaque année en Wallonie, selon une étude réalisée par le bureau Comase en 2019 et disponible sur le site www.walloniepluspropre.be. Soit 8 kilos par citoyen wallon et par an! A titre de comparaison, cela équivaut au poids de 5 000 éléphants ou encore de 12 «Atomium» ou même de 3 «Tour-Eiffel»! Il faut faire quelque chose! En tant qu'école, vous pouvez vous engager de différentes manières pour contribuer à une «Wallonie Plus Propre».

Retrouvez-les via ce lien: www.walloniepluspropre.be/ecoles



VOCABULAIRE:



PROPRETÉ PUBLIQUE ?

Pour mieux comprendre cette notion, il faut d'abord définir ce qu'est l'espace public.

Un **Espace privé** est un endroit où l'on vit seul ou à plusieurs, avec sa famille ou en colocation (maison, appartement, kot, caravane...). A contrario, l'**Espace public** est un lieu partagé par plusieurs types d'utilisateurs (cinéma, école, gare, rue...). L'espace public regroupe tous les lieux autres que les espaces privés.

Pour vivre agréablement dans un cadre harmonieux et durable, certaines règles doivent être respectées. La propreté des espaces de vie communs fait partie des règles de base car elle est directement liée au sentiment de bien-être et de sécurité.

Les règles sont-elles nécessaires dans l'espace public ?

Prenez un exemple : serait-il possible de se déplacer dans la ville/le village sans code de la route ? Bien sûr que non ! S'il n'y a pas de code de la route, c'est l'accident assuré !

Vu le nombre d'utilisateurs de l'espace public (voitures, vélos, motos, trains, bus, trams, métros, piétons...), il est nécessaire qu'il y ait des règles pour le bien-être et la sécurité de tous.

Pour la propreté, c'est pareil ! Nous devons respecter certaines règles et la première d'entre elles est de mettre ses déchets à la poubelle.

EXEMPLE POUR LES ÉLÈVES

À la maison

je jette un papier par terre



maman me dit «ramasse ton déchet et mets-le à la poubelle!»

Dans la rue

je jette un papier par terre



???

Il n'y a pas toujours quelqu'un pour me rappeler la «règle». C'est à moi à être consciencieux et à l'appliquer!

INCIVILITÉ ENVIRONNEMENTALE ?

Une incivilité est un comportement qui ne respecte pas une partie ou l'ensemble des règles de vie en communauté/en société. En cas d'incivilité environnementale, les règles non respectées se rapportent à l'environnement.

Par exemple : jeter un déchet par terre dans la rue, ne pas ramasser les excréments de son chien lorsqu'on se balade en rue, mettre dans une poubelle publique son sac de déchets ménagers ...

DÉCHET SAUVAGE ET DÉPÔT CLANDESTIN ?

Un déchet sauvage est un petit déchet que l'on jette par terre pour s'en débarrasser ou qui va s'envoler sans qu'on ne le souhaite. Un dépôt clandestin concerne en général de plus gros déchets (un matelas, un meuble, des pneus...) qui sont abandonnés dans la nature par des personnes qui souhaitent éviter de payer pour s'en débarrasser ou qui ne veulent pas se rendre dans un recyparc.

Testez vos connaissances via ce quiz en ligne :

<https://www.walloniepluspropre.be/proprete-publique/#quiz-1>

À QUELLE VITESSE SE DÉGRADENT NOS DÉCHETS DANS LA NATURE ?

--- QUELQUES MOIS : DE 3 À 12 MOIS

Pour les résidus alimentaires, le papier, le bois et le carton.



UN MOUCHOIR
EN PAPIER
3 mois



UNE PELURE
DE FRUIT
3 à 6 mois



UN MÉGOT
DE CIGARETTE
18 mois



UN
CHEWING-GUM
5 ans

--- PLUSIEURS DIZAINES D'ANNÉES : DE 10 À 100 ANS

Pour les objets en fer ou en aluminium.



UNE CANETTE
EN ALUMINIUM
100 ans

--- PLUSIEURS CENTAINES D'ANNÉES : DE 100 À 1.000 ANS

*Pour tous les objets en matière plastique.
Enterrée, une bouteille en plastique mettrait plusieurs siècles pour disparaître.*



PILE
200 ans



UN SAC
EN PLASTIQUE
Entre 100 et
1000 ans

--- PLUSIEURS MILLIERS D'ANNÉES : 4.000 ANS

Le verre est pratiquement inaltérable. Des objets en verre datant de 2.000 av. J.-C. sont retrouvés intacts.



UNE BOUTEILLE
EN VERRE
4000 ans

NB: petite précision : ces chiffres sont donnés à titre indicatif et peuvent varier en fonction de différents facteurs (par exemple : le type de sol, le climat...)

2. LES PERSONNAGES À DÉCOUVRIR DANS LE SPECTACLE

ELSA

L'héroïne de l'histoire



GRAND DÉGUEULBIF



3. LES PROBLÉMATIQUES ABORDÉES SELON LES SCÈNES



SCÈNE 2:

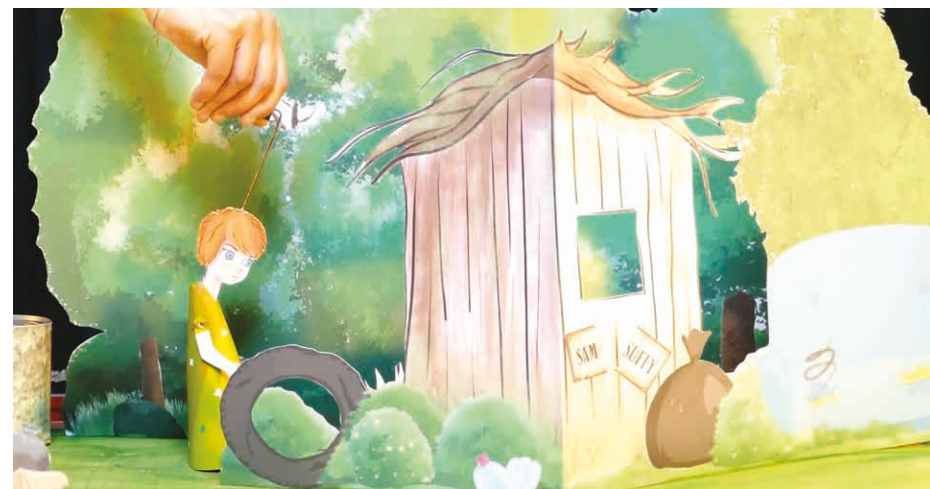
LA CABANE ENVAHIE PAR LES DÉTRITUS

QUEL EST LE PROBLÈME ET POURQUOI EST-CE UN PROBLÈME ?

› www.walloniepluspropre.be/proprete-publique/

COMMENT ABORDER LES INCIVILITÉS ENVIRONNEMENTALES EN CLASSE ?

› www.walloniepluspropre.be/mediatheque/lincivillite-environnementale



LES PETITS RATS



LE GROS RONGEUR



SCÈNE 5: L'ANIMAL BLESSÉ

POUR PARLER DES CONSÉQUENCES DE LA MALPROPRETÉ SUR LES ANIMAUX EN CLASSE, NOUS VOUS RECOMMANDONS DE CONSULTER NOTRE DOSSIER PÉDAGOGIQUE 'Y A UN PLAST'HC' (8-12 ANS) DÉDIÉ À L'IMPACT DES DÉCHETS SAUVAGES SUR LES ANIMAUX

› www.walloniepluspropre.be/mediatheque/dossier-pedagogique-y-a-un-plasthic



WHITE

Le pinceau séché



SCÈNE 6: LA BANDE À WHITE

DÉCHETS SPÉCIAUX DES MÉNAGES (PRODUITS DANGEREUX/TOXIQUES)

› www.copidec.be/content/cest-magique-tout-ce-quon-peut-faire-sans-produits-chimiques

L'ARAIGNÉE



GÉRER LES DÉCHETS DANGEREUX ET LES RISQUES EN MILIEU SCOLAIRE

› www.walloniepluspropre.be/mediatheque/memento-gerer-les-dechets-dangereux-et-les-risques-en-milieu-scolaire/

HUILE/GRAISSE DE FRITURE (RECYPARC)

› www.valorfrit.be/fr/intercommunales-communes/comment-et-pourquoi-recycler

MÉGOT DE CIGARETTE ET PROBLÉMATIQUE DES EAUX USÉES

› www.dhnet.be/actu/belgique/les-megots-une-dangereuse-pollution-tres-presente-en-belgique-5ada1851cd702f0c1aeff758

› www.planetoscope.com/recyclage-dechets/862-megots-de-cigarettes-jetes-dans-la-rue.html

› www.francetvinfo.fr/sante/drogue-addictions/lutte-contre-le-tabagisme/video-4-300-milliards-de-megots-jetes-par-terre-chaque-annee-et-cela-a-des-consequences_2843643.html



LUIL

Le bidon dégoulinant



TAKACLOP

Le mégot



SCÈNE 7: LA TARTINE MOISIE

DÉCHETS ORGANIQUES/ BIODÉGRADABLES ET COMPOSTAGE

› <https://www.walloniepluspropre.be/mediatheque/composter-les-dechets-organiques-les-guides-de-leco-citoyen/>

GASPILLAGE ALIMENTAIRE

› <https://www.walloniepluspropre.be/mediatheque/le-gaspillage-alimentaire-un-coup-dur-pour-votre-budget/>

› <https://www.walloniepluspropre.be/mediatheque/halte-au-gaspillage-alimentaire-2/>

CROC

La tartine moisie



SCÈNE 9: DANS LE VENTRE DE LA BÊTE

DÉCHETS RECYCLABLES (BOUTEILLE EN PET, BOCAL EN VERRE, CANETTE)

Hier, ils étaient des déchets, aujourd'hui ils sont devenus des objets d'usage courant. Les produits recyclés sont omniprésents. Apprenez-en plus sur **le recyclage et les produits recyclés** sur le site de Fost Plus. Vous y trouverez des renseignements sur l'importance du recyclage, la destination des emballages triés et les processus de recyclage.

Fost Plus est également un organisme agréé, responsable de la collecte et du tri des déchets d'emballage ménagers. Il veille à ce que les emballages ménagers enlevés ou collectés soient recyclés au maximum.

Vous trouverez plus d'informations sur le recyclage des déchets (selon leur spécificité) et l'obligation de reprise auprès des organisations et institutions publiques suivantes:



M. LE BARON
La canette



ALDO
Le pot en verre



PET
La bouteille en plastique

› **VAL-I-PAC** est l'organisme agréé qui facilite la tâche de l'entrepreneur en veillant à ce que ses membres soient en règle avec la législation belge en matière de déchets d'emballage industriels.

› **Valorfrit asbl** est l'organisme qui, depuis le 1er janvier 2005, garantit la gestion et la collecte des huiles et graisses animales et végétales usagées.

› **BEBAT** s'occupe de la collecte et du recyclage des piles.

› **Recupel asbl** a été fondée par les fabricants et les importateurs d'appareils électriques et électroniques, avec le soutien des autorités régionales. Sa mission consiste à organiser la collecte, le tri, le traitement et le recyclage des équipements électriques et électroniques usagés en Belgique.

› **SPW ARNE** est l'entité «Agriculture, ressources naturelles et environnement du service public de Wallonie.»

› **Bruxelles Environnement**, est l'administration de l'environnement et de l'énergie en Région de Bruxelles-Capitale.

› **OVAM** est l'administration flamande des déchets responsable de la politique des déchets et de l'assainissement du sol en Flandre.

› **CIE**, la Commission Interrégionale de l'emballage est l'institution publique en charge de la législation belge relative aux déchets d'emballage et du transit de déchets.

› **Febelauto** est l'organisation qui coordonne les intérêts de tous ceux qui sont concernés par le traitement des épaves de voitures.

› **Recytyre** est l'organisme de gestion belge pour les pneus usés.

› **Valorlub** est l'Organisme de gestion des huiles usagées.

› **Pharma.be** est l'Association Générale de l'Industrie du Médicament (AGIM). Elle s'occupe de l'enlèvement des vieux médicaments périmés via les pharmacies.

› ...



SCÈNE 10:

RESSOURCE NATURELLE

Une ressource naturelle est une richesse offerte par la nature et exploitée par l'homme.

Il y a des ressources naturelles vivantes (une forêt ou une espèce de poisson...), d'autres qui ne le sont pas (l'eau, le sable, le vent...)

Certaines ressources naturelles sont renouvelables, c'est-à-dire qu'elles peuvent se régénérer aussi vite que l'homme les consomme. C'est le cas de l'énergie éolienne ou solaire. D'autres ressources naturelles ne sont pas renouvelables, par exemple le charbon et le pétrole qui sont des matières organiques fossiles.

Voici de chouettes vidéos qui montrent l'impact de la production des emballages sur les ressources naturelles :

- › <https://www.walloniepluspropre.be/mediatheque/la-fabrication-dun-emballage/>
- › <https://www.walloniepluspropre.be/mediatheque/le-cycle-de-vie-dun-produit-quest-ce-que-cest/>

PRÉVENTION : LA RÈGLE DES 3 R

- › WWF : dossier déchets (Réduire, Réutiliser, Recycler) : <https://www.walloniepluspropre.be/mediatheque/les-dechets-reduisez-votre-impact/>
- › Dossier pédagogique sur le zéro déchet : <https://www.walloniepluspropre.be/mediatheque/zero-dechet-mode-demploi/>
- › Quiz sur le zéro déchet <https://www.walloniepluspropre.be/mediatheque/quel-adepte-du-zero-dechet-etes-vous/>
- › Objectif zéro déchet avec des enfants <https://www.walloniepluspropre.be/mediatheque/objectif-zero-dechet-avec-des-enfants/>



LIENS

- › Ce dossier est consultable en ligne sur la page www.walloniepluspropre.be/homo-detritus
Il propose de nombreux liens cliquables.
- › N'hésitez pas à consulter la médiathèque en ligne sur : www.walloniepluspropre.be/mediatheque
- › Fiches pédagogiques et idées d'activités sur le thème des déchets dans la catégorie « consommation » : www.droledplanete.be

LE SPECTACLE EN IMAGE



Be
WaPP asbl

Chaussée de Liège 221
5100 Namur (Jambes)
Tel. 081 32 26 40

www.walloniepluspropre.be/ecoles



www.compagniesandraproes.be